

## **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

*Conseil d'Administration du 4 décembre 2024*

*Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 décembre 2024 à 17h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Sylvie WANLIN, Vice-présidente.*

### Membres présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Bernard AVON / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA, arrive à 17h10 et vote à partir de la question n°4 / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO, arrive à 17h09 et vote à partir de la question n°3 / Monsieur Michel PELLATON / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

### Membre excusé :

Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Valéry GARCIA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Anne VIGNOT,  
**donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

### Sont présents :

- Monsieur Mickaël CAILLIEZ, Chef du service Etude et Entretien du Patrimoine
- Madame Frédérique DEMADE-PELLORCE, Chargée de mission Accessibilité
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

## ORDRE DU JOUR

### **Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2024.

*Pour : 9*

*Contre : 0*

*Abstention : 1*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté ci-dessus.

*Pour : 10*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°3 : Décision Modificative n°4**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°4.

*Pour : 11*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°4 : Emprunt 2024**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative aux contrats de prêt décrits ci-dessus à intervenir avec le Crédit Agricole,

✓ En cas de désistement du Crédit Agricole, autorisent la Vice-présidente à effectuer une nouvelle consultation et signer des offres de prêt avec la banque proposant les taux fixes les plus avantageux, pour la même durée, montant, mode d'amortissement, périodicité, que celles du Crédit Agricole.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

#### **Question n°5 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'ouverture des crédits d'investissement 2025 par anticipation, pour le budget principal et les 7 budgets annexes.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

#### **Question n°6 : Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – VOTE À MAIN LEVÉE**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent les modalités d'élection des membres de la CAO et l'application de l'article L.2121-21 du CGCT ;

✓ Constatent qu'une seule liste a été déposée ;

✓ Désignent au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste les 5 membres titulaires et les 5 membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, à caractère permanent, cités ci-dessus.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

#### **Question n°7 : Réforme et cession d'un véhicule**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, ne prend pas part au débat ni au vote, et quitte la salle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la réforme du véhicule mentionné et sa sortie de l'actif, dès remplacement ou fin d'utilisation,

✓ Votent favorablement la cession ou la mise au rebut du bien selon les modalités définies.

*Pour : 10*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 1  
+ 1 pouvoir*

### **Question n°8 : Protection sociale complémentaire - évolution de la participation employeur**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur l'évolution de la participation employeur pour la protection sociale complémentaire des agents en se conformant au décret 2022-581 et fixer la participation à 7 € pour tous les agents ayant souscrits au contrat collectif.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°9 : Convention cadre d'adhésion aux prestations socles du Centre de Gestion du Doubs en matière de gestion des ressources humaines**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Approuvent la convention cadre d'adhésion aux prestations « socle » du centre de gestion du Doubs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

✓ Autorisent Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport, les avenants éventuels, ainsi que tout document afférent.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°10 : Mise en œuvre des politiques d'accessibilité - Conventions avec la Ville et Grand Besançon Métropole**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le maintien du partenariat avec la Ville de Besançon et la Communauté urbaine de de Grand Besançon Métropole pour la mise en œuvre de la mission intercommunale d'accessibilité,

✓ Autorisent Madame la Vice-présidente à signer les deux conventions.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°11 : Rapport intercommunal annuel d'accessibilité 2023**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance du rapport d'accessibilité 2023.

*Pour : 12                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°12 : Actualisation des documents-cadres de l'accueil de jour L'Escapade**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la modification du règlement de fonctionnement et du contrat de séjour de l'accueil de jour l'Escapade, et la création de l'annexe au contrat de séjour.

*Pour : 12                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°13 : Conventonnement avec la Conférence des Financeurs : soutien financier pour une action de prévention, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels au domicile**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la perception d'une subvention de la CFPPA à hauteur de 11 941 €,

- ✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention susvisée, et ses éventuels avenants.

*Pour : 12                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0*

### **Question n°14 : Contrat Local de Santé 2025-2029**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le contrat socle et le programme de fiches actions du Contrat Local de Santé de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole 2025-2029,

✓ Autorisent Madame la Vice-présidente à signer le Contrat Local de Santé de la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole 2025-2029, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier, notamment les éventuels avenants, durant la période 2025-2029,

✓ Approuvent la désignation de Madame la Vice-présidente comme représentante élue pour siéger au comité de pilotage du CLS.

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

**Question n°15 : Partenariats avec les Maisons de quartier associatives bisontines - Renouvellement des conventions-cadres pour 2025-2029 avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras / Chaprais / Viotte, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux et la Maison des Jeunes et de la Culture Palente / Orchamps**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Monsieur Hasni ALEM, administrateur intéressé, ne prend pas part au débat ni au vote, et quitte la salle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur le renouvellement des conventions-cadres de partenariat avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras / Chaprais / Viotte, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, la Maison des Jeunes et de la Culture Palente / Orchamps pour la période 2025-2029,

✓ Se prononcent favorablement sur les conventions-cadres correspondantes,

✓ Autorisent Mme la Vice-Présidente à signer les conventions-cadres correspondantes respectivement avec l'Association Sportive et d'Education Populaire Cras / Chaprais / Viotte, le Comité de quartier Rosemont / Saint-Ferjeux, et la Maison des Jeunes et de la Culture Palente / Orchamps.

*Pour : 11*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 1*

**Question n°16 : Partenariats avec les Maisons de quartier associatives bisontines - Avenant de prolongation à la convention-cadre avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon / Clairs-Soleils pour 2025**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Monsieur Hasni ALEM, administrateur intéressé, ne prend pas part au débat ni au vote, et quitte la salle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la prolongation pour un an de la convention-cadre de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils pour l'année 2025,

✓ Se prononcent favorablement sur l'avenant correspondant,

✓ Autorisent Mme la Vice-Présidente à signer l'avenant correspondant avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon Clairs-Soleils, sous réserve de la transmission par l'association des perspectives financières consolidées pour 2024.

*Pour : 11*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 1*

**Question n°17 : Modification de la quotité de travail d'un agent mis à disposition au groupement "Un chez soi d'abord Besançon"**

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Madame Sylvie WANLIN, administratrice intéressée, ne prend pas part au débat ni au vote, et quitte la salle.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition,
- ✓ Autorisent la Présidente à signer cet avenant.

*Pour : 10*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Conseiller intéressé : 1  
+ 1 pouvoir*

**Information n°1 : Calendrier 2025 des réunions du Conseil d'Administration**

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.